

HONORAIRES

Transaction Immobilière

(% maximum sur prix de vente et par tranches cumulatives)

Vente d'un bien Immobilier :

- 1€ à 100.000€ ----- 10% T.T.C.
- 100.001€ à 300.000€ ----- 8 % T.T.C.
- 300.001€ à 750.000€ ----- 7 % T.T.C.
- 750.001€ à 1.500.000€ ----- 6.5 % T.T.C.
- 1.500.001€ à 10.000.000€ ----- 5,5 % T.T.C.
- 10.000.000 à Au-delà ----- 5 % T.T.C.

Vente d'une surface foncière :

- 10 % T.T.C. – Avec un minimum de 6.000€ T.T.C.

Vente d'un bien commercial (Murs ou Fonds) :

- 10 % HT + TVA (soit 5 % H.T. charge Mandant + 5 % H.T. charge Acquéreur)

Location d'un bien professionnel / commercial :

- 15 % H.T. du premier loyer annuel H.T. et H.C.

Avis de valeur : Offerte

Expertise en valeur vénale : Sur devis

Administration de Biens

Contactez notre filiale : gestion@acs-immobilier.fr